

Gagnant·e·s aujourd'hui Gagnant·e·s demain



FONDS POUR
L'ÉNERGIE, LE CLIMAT
ET LA BIODIVERSITÉ
meyrin.ch/agir-pour-demain

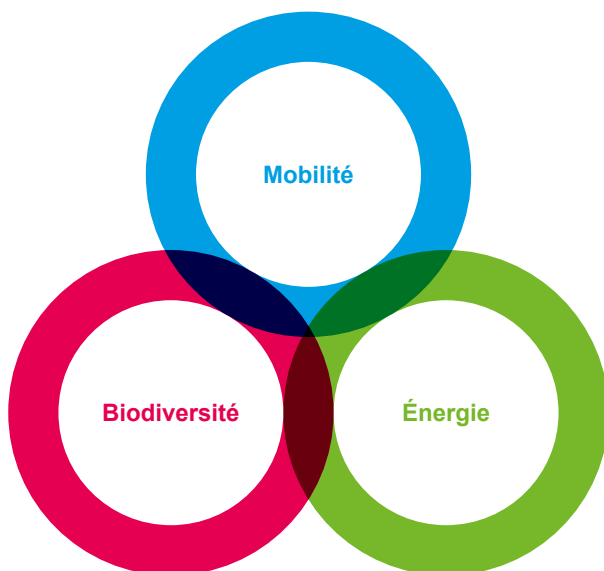
MEYRIN.ch

Des subventions pour vos projets durables

La ville de Meyrin soutient de nombreuses actions en faveur de la transition énergétique et de la durabilité. Retrouvez tous les détails de nos mesures dans notre **catalogue de subventions** sur www.meyrin.ch/agir-pour-demain.

Pourquoi ce Fonds ?

- Soutenir les initiatives durables
- Contribuer de manière positive au développement de la collectivité
- Maîtriser nos ressources



Subventions hors catalogue

Vous avez une idée de projet pouvant bénéficier à la collectivité, qui ne figure pas dans la liste suivante ? **Contactez-nous et la ville de Meyrin étudiera votre proposition !**



Améliorez l'efficacité énergétique

Énergie

		Habitants	Entreprises	Associations	Propriétaires
M-E-01	Pompe à chaleur air-eau		○	○	○
M-E-02	Pompe à chaleur eau-eau		○	○	○
M-E-03	Pompe à chaleur sol-eau avec forage géothermique		○	○	○
M-E-04	Installation solaire thermique		○	○	○
M-E-05	Ventilation dans les habitations avec récupération de chaleur		○		○
M-E-06	Installation solaire photovoltaïque		○	○	○
M-E-07	Certificat énergétique des bâtiments avec rapport de conseil (CECB Plus)		○		○
M-E-08	Audit PEIK PME		○		
M-E-09	Rénovation de l'enveloppe thermique ponctuelle du bâtiment		○		○
M-E-10	Rénovation de l'enveloppe thermique globale		○		○
M-E-11	Construction neuve exemplaire		○		○
M-E-12	Cours de formation continue pour concierges ou responsables techniques du bâtiment	○	○		

Soutien à la mobilité

Mobilité

		Habitants	Entreprises	Associations	Propriétaires
M-M-01	Achat de véhicule à assistance électrique (VAE) (Vélo-cargos électrique, vélo à assistance électrique)	○	○	○	
M-M-02	Abonnement de transports publics tpg/léman Pass/AG/Parcours pour les 18 à 24 , les 25 à 30 ans et les 60 ans à l'âge de l'AVS	○			
M-M-03	Réparation/révision de vélo mécanique	○	○	○	
M-M-04	VéloPartage	○			
M-M-05	Réparation/révision vélo à assistance électrique (VAE)	○	○	○	

Initiatives pour préserver le vivant

Biodiversité

		Habitants	Entreprises	Associations	Propriétaires
M-B-01	Toitures végétalisées		○	○	○
M-B-02	Plantation d'arbres		○	○	○
M-B-03	Plantation de haies vives indigènes		○	○	○
M-B-04	Entretien du patrimoine arboré		○	○	○
M-B-05	Perméabilisation des surfaces minérales		○	○	○

Comment bénéficier d'une subvention ?

Faites-nous part de votre demande via notre formulaire, disponible sur la page www.meyrin.ch/agir-pour-demain.

Attention, les subventions sont soumises à conditions et les montants accordés ne peuvent pas dépasser un plafond de CHF 50'000.- par projet.

